



# La lettre n°1

Mai 2013

Réseau Education sans Frontières de l'Allier

42 rue du progrès 03000 Moulins  
.resf03@gmail.com. 04 70 42 88 70

## Nouveau !

Le réseau se dote d'une lettre d'information. Nous vous présentons notre première lettre. Elle se veut simple et sans autre prétention que de refléter l'activité des membres du Réseau de l'allier. Elle permettra de voir mieux le sens de nos combats: toujours et plus que jamais tournés autour des droits de l'homme et de l'enfant- à partir des situations concrètes de demandeurs d'asile accueillis en Allier.

Cette lettre pourra être rediffusée par vos soins sous forme numérique ou papier, dans vos propres circuits amis, familles, professionnels, associatifs.

Quel que soit le président, quel que soit le gouvernement, RESF exige la régularisation des familles avec enfants scolarisés, bien intégrées et qui demandent, en travaillant, de rester ici.

Dans l'Allier depuis Mai 2012, 7 familles que RESF soutenait ont obtenu leur carte de séjour. Ce sont 12 enfants qui n'ont plus peur, alors que sous SARKOZY certains avaient été emmenés par la police, pris sur le chemin de l'école. Il y a donc eu une amélioration....

Mais depuis Mars 2013 et la dernière circulaire VALLS, les régularisations sont en panne !! Ce sont de nouveau 29 enfants scolarisés dans l'Allier qui ont peur, tous les jours !!

Leurs parents ont fui des situations intenable pour leur famille ou leur ethnie dans leurs pays d'origine (Afghanistan, Angola, Arménie, Algérie, Chine, Congo, Guinée, Kosovo, Kurdistan de Turquie, Mongolie) Le mauvais esprit des lois d'immigration n'ayant pas changé les demandes d'asile sont rejetées à 80%.

**Nous voulons la régularisation des familles étrangères qui nous demande asile.**

**C'est un rôle essentiel pour le pays des droits de l'homme et c'est son avenir !!**

**Mireille PASQUEL**

## Les initiatives culturelles.....

Dimanche 16 Juin - 17h00  
P'tit Bastringue - Place du marché 03430 Cosne d'Allier  
Théâtre - Au profit de RESF 6€/8€  
Réservations 06 78 13 63 02 ceciledureux@hotmail.com

Témoins à Charge, de Jean-Pierre Siméon

Hommes, femmes, ils surgissent devant nous, ils interpellent la vie, l'amour, la mort, Eros et Thanatos ; ils nous interpellent, nous. Leurs mots nous pénètrent, nous font rire, nous touchent, nous bouleversent. Ces « témoins à charge » sont nos frères, nos sœurs, nos amis ; ils nous ressemblent, leur humanité est la nôtre...



Commun'Arts

Mise en scène Anne Gérard, assistée de Bernard Oulès.  
Avec :

Elisabeth Blanchet, Nathalie Colin, Christian Diat, Cécile Dureux, Anne Gérard, Colette Jeandot, Jocelyne Larousse, Bernard Oulès, Patricia Puzenat, Josette Simonet.

Merci à Michel Durantin et à l'équipe du P'tit Bastringue



Pour vous procurer ce recueil de poésies et de photos..  
Brigitte Lambert  
[b.lw@hotmail.fr](mailto:b.lw@hotmail.fr)

Il y a désormais une Association de Gestion du Réseau Education sans frontières de l'Allier déclarée en Préfecture .  
Cette association permet de recevoir des dons et subventions  
Vous pouvez en être adhérents ou donateurs .

Pour tout contact: michelle-cantin@orange.fr

# Une nouvelle loi CESADA\* avec ou sans la prise en compte de nos demandes ?

Le rapport FEKL a été déposé le 14 Mai....

Il expose essentiellement les propositions de mise en œuvre d'un engagement du Président : le titre de séjour pluriannuel, une série de constats sur l'accueil et quelques modifications du CESEDA, mais le 23 mars ,notre réseau avait consacré une réunion à Montmarault sur ce seul sujet.. Les participants, ont formulé -de façon non juridique- mais à la lumière de l'expérience de leurs soutiens aux familles en demande de régularisation dans notre département une exigence de changements réels :

Voici quelques unes de nos demandes:

## Titre de Séjour

La création d'un titre de séjour unique, stable, avec droit au travail, renouvelable de plein droit, donnant aux étrangers les mêmes droits pour tous. Avec application aux titres en cours ,

## L'accueil

La levée de la suspicion « a priori- » à charge pour les autorités de prouver, le cas échéant, qu'il y a fausse déclaration. Il faut sortir les droits des migrants du ministère de l'Intérieur, pour celui de la Justice ou celui des Affaires Etrangères. Puisque le sujet est transministériel, il faudrait en charger un organisme interministériel sous l'autorité du 1<sup>er</sup> ministre et en lien avec le droit international°.

## Loi du 16 juin 2011

La détention, mais aussi la rétention doivent être contrôlées par le Juge des Libertés et de la Détention et ce dès le 1<sup>er</sup> jour. Il ne saurait y avoir d'expulsion avant le contrôle du JLD.

## Demandeurs D'asile

Les dossiers devraient être remplis dans la langue d'origine, à charge pour l'Etat d'en assurer la traduction avec vérification de la bonne interprétation par les deux parties. Les femmes devraient être accueillies par des femmes, avec des interprètes femmes.

Le Conseil d'administration de l'Office de protection des étrangers et apatrides qui est très majoritairement composé de représentants de l'Etat doit être rééquilibré. Les personnels sont en sous-effectif : la réception et l'écoute d'une famille dure environ 10 minutes !

L'information des migrants doit être complète et conforme au Droit Européen.

## Circulaire Valls

La durée de présence exigée sur le sol français doit être ramenée de 5 à 3 ans . Les taxes pour les dépôts de dossiers et l'obtention de papiers sont exorbitantes .Il faut les revoir à la baisse.

## Le recours suspensif

François HOLLANDE avait rappelé la nécessité de respecter le droit international, d'améliorer le délai d'étude des dossiers, de supprimer les listes de pays surs et non-surs. Il avait répondu à la lettre de RESF qu'il n'y aurait plus de procédure prioritaire et aussi que l'usage du droit au recours serait suspensif , nous demandons que cet engagement soit respecté et que le droit de recours suspensif soit immédiatement appliqué.

## Savez vous .....

**Le coût des timbres fiscaux pour chaque régularisation : 658 euros par personne majeure... vous voulez aider.... CONTACTEZ l'association de gestion de RESF 03**

## Nos liens favoris ....

[educationsansfrontieres.org](http://educationsansfrontieres.org)

[www.mrap.fr](http://www.mrap.fr)

[www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)

[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)



C.guy@cordelier.eu

La générosité de l'ensemble instrumental d'Yzeure sous la direction de P.PIZON avec N.MATHIEU sa soprano a offert le 26 Mai , un somptueux concert.

## Nos rencontres depuis Janvier

- La présidence du CG
- Les services protection de l'enfance
- Le Secrétaire Général de la Préfecture
- Les parlementaires de Montluçon, Vichy et Moulins.

## 11 mai et 12 mai

Week- end de solidarité dans l'Allier pour la régularisation des sans papiers

## Lancement d'une nouvelle pétition

à faire circuler et à signer...

Elle a déjà recueilli plus de 250 signatures.

Cercles de silence à Moulins tous les 2eme Dimanche du mois.